

Journée des banquiers 2024

La place financière suisse sous l'influence de la géopolitique

Zurich, le 12 septembre 2024 – La Journée des banquiers 2024 de l'Association suisse des banquiers (ASB) s'est déroulée sous le signe de la géopolitique. Marcel Rohner, Président de l'ASB, considère que la stabilité politique et économique de la Suisse, la protection de la propriété ainsi que la sécurité juridique sont des facteurs clés de succès pour la place financière suisse. Lors de l'Assemblée générale ont été élus au Conseil d'administration de l'ASB les nouveaux membres suivants: Dr Romeo Lacher, Président du Conseil d'administration, Groupe Julius Baer SA, Enna Pariset, CEO, BNP Paribas (Suisse) SA, Piergiorgio Pradelli, CEO, EFG Bank SA, ainsi que Marc Pictet, Senior Managing Partner, Pictet & Cie Group SCA.

Lors de la Journée des banquiers 2024 de l'ASB qui s'est tenue à Genève, Marcel Rohner, Président de l'ASB, a placé l'influence de la géopolitique sur la place financière suisse au centre de ses propos: selon lui, «la prospérité de la place financière est étroitement liée à la politique étrangère et à la politique économique de la Suisse, ainsi qu'à la position de cette dernière dans la communauté internationale». Le siècle passé s'est caractérisé par une grande incertitude sur la scène politique mondiale, a-t-il noté, comme c'est le cas de la période actuelle. La confiance dans la sécurité, la stabilité et la fiabilité de la Suisse était et demeure un facteur clé de succès pour la place financière. La manière dont les événements géopolitiques influent sur ces qualités – sécurité, stabilité, fiabilité – ainsi que le positionnement de la Suisse sur la scène internationale revêtent dès lors une importance décisive.

Minimiser les dépendances critiques envers l'étranger

Marcel Rohner a souligné dans son allocution que la sécurité et la stabilité de la Suisse reposaient sur la neutralité ainsi que sur des relations commerciales aussi libres que possible. Or ces deux piliers importants sont aujourd'hui mis à mal par les turbulences géopolitiques ainsi que par des dépendances critiques, par exemple dans les domaines de l'énergie, du commerce et de la sécurité. Pour que sa politique de neutralité reste crédible, la Suisse doit réduire ces dépendances au minimum tout en s'assurant un maximum de marge de manœuvre politique, a indiqué le Président de l'ASB.

Appliquer une politique prévisible en matière de sanctions

Marcel Rohner a plaidé en faveur d'accords bilatéraux de libre-échange. Ceux-ci constituent selon lui le moyen le plus efficace pour accéder sans entraves aux marchés et pour nouer des partenariats durables. Le Président de l'ASB a relevé par ailleurs que dans le contexte d'un commerce mondial diversifié, l'attitude à adopter face aux sanctions est un sujet complexe pour un pays neutre comme la Suisse. «L'ASB a demandé dès 2023 une politique systématique et prévisible en matière de sanctions», a-t-il précisé. «La Suisse doit

se positionner de manière plus proactive sur ce sujet, afin d'éviter une application autonome totalement passive de mesures parfois problématiques et contradictoires.»

La sécurité et la stabilité intérieures, clés du succès

Marcel Rohner a rappelé que le fédéralisme, la subsidiarité, la concordance ainsi que la mise en œuvre de la démocratie directe ont toujours préservé la Suisse des revirements politiques abrupts. Ces principes politiques sont en outre fondamentaux en termes d'attractivité et constituent par là même la base de la stabilité économique de la Suisse. Aussi méritent-ils la plus grande vigilance. Un droit libéral en ce qui concerne le marché du travail, une concurrence fiscale fédéraliste, des établissements d'enseignement de premier ordre – tels sont, parmi tant d'autres, quelques-uns des facteurs importants qui rendent possible une économie prospère. Cette prospérité finance l'Etat providence et constitue une économie sociale de marché qui favorise à son tour la stabilité politique, a conclu Marcel Rohner sur ce point.

Nécessité d'une protection fiable de la propriété

Il faut pouvoir compter sur la protection de la propriété, a ajouté le Président de l'ASB, avant de relever que les initiatives visant à introduire des impôts confiscatoires compromettent gravement cette nécessaire fiabilité. En outre, saisir sans procès équitable, au mépris du droit en vigueur, des avoirs bloqués en vertu de sanctions, revient selon lui à nier notre système juridique et par là même le fondement de la société libre qui est la nôtre. «Il est essentiel aujourd'hui comme demain, et pas seulement pour la place financière et la place bancaire, de ne laisser aucune place au doute quant à l'importance accordée à la propriété privée et à sa protection dans notre pays», a affirmé Marcel Rohner.

Rôle de la sécurité juridique pour instaurer la confiance

Le Président de l'ASB a souligné ensuite que le système bancaire et monétaire n'était pas pour rien un marché réglementé. Le monopole de création monétaire et d'émission des billets de banque lui donne un ancrage étatique. Le système financier à deux niveaux, qui intègre les banques commerciales, a été conçu sciemment pour assurer l'approvisionnement en crédits et la mise en œuvre de la politique monétaire. Ce système est basé sur la confiance, a insisté l'orateur. Dès lors, il faut des réglementations qui inspirent confiance en matière de fonds propres, de liquidités, d'identification des clientes et des clients ainsi que de prévention du blanchiment d'argent, sans oublier quantité d'autres règles de conduite à titre complémentaire. Bien entendu, le dispositif réglementaire suisse doit être reconnu à l'échelon international, a indiqué Marcel Rohner, avant de rappeler que loin de se contenter de respecter les règles, les banques en Suisse vont souvent bien au-delà.

Sanctionner les infractions et les manquements, mais sans généralisation

Marcel Rohner a rappelé également que l'intervention rapide des autorités lors de la crise de Credit Suisse avait permis non seulement de stabiliser la place financière en un temps record, mais aussi de créer un *goodwill* considérable à l'échelon international. Il serait désastreux selon lui qu'à cette action efficace succède une déferlante réglementaire excessive et, sur bien des aspects, sans lien avec le cas Credit Suisse. Il est important, a souligné le Président de l'ASB, de tirer les bons enseignements de cette crise: «les mesures qui tiennent compte des évolutions sur les marchés financiers internationaux et qui renforceront la sécurité de notre système bancaire devraient être mises en œuvre sans tarder. Mais ce serait surréagir

de manière contreproductive que d'affaiblir la place financière, si importante pour notre pays, par une vague réglementaire disproportionnée.» En conclusion, Marcel Rohner a résumé ses propos en affirmant que la réussite future de la place financière suisse résidait dans sa politique étrangère, économique et de promotion. Selon lui toutefois, des questions et des décisions très éloignées du quotidien bancaire influenceront de plus en plus sur la prospérité de la Suisse.

Changements au sein du Conseil d'administration de l'ASB

Lors de l'Assemblée générale de ce jour ont été élus au Conseil d'administration de l'ASB les nouveaux membres suivants: Dr Romeo Lacher, Président du Conseil d'administration, Groupe Julius Baer SA, Enna Pariset, CEO, BNP Paribas (Suisse) SA, Piergiorgio Pradelli, CEO, EFG Bank SA, ainsi que Marc Pictet, Senior Managing Partner, Pictet & Cie Group SCA.

La **Journée des banquiers** est la manifestation sectorielle la plus importante de la place financière suisse. Elle s'adresse aux membres de l'ASB, aux associations partenaires de cette dernière ainsi qu'aux représentant.e.s des autorités et est organisée chaque année dans une ville différente de Suisse. En 2024, elle s'est tenue à Genève. Quelque 450 personnes y ont participé. L'Assemblée générale de l'ASB en fait partie intégrante.

L'ASB a publié ce jour une **étude** intitulée «Les risques géopolitiques et leurs incidences sur les banques suisses» (disponible en Allemand et en Anglais).

A propos de l'ASB

L'ASB est l'association faîtière des banques suisses. Elle représente la branche à l'échelon national et international auprès des décideurs économiques et politiques, des autorités et du grand public. Elle prône l'ouverture des marchés, la liberté d'entreprendre et des conditions de concurrence équitables. Elle est aussi un centre de compétences, riche de connaissances spécialisées en matière bancaire, qui se positionne résolument sur les sujets porteurs d'avenir. Créée à Bâle en 1912, l'ASB compte aujourd'hui environ 265 organisations membres et quelque 12 000 membres individuels.

Contact

media@sba.ch

+41 58 330 63 35

www.swissbanking.ch